

Une réhabilitation

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une amende chaque fois que l'horloge ne marquait pas l'heure exacte.

La conversation habituelle du vieux général roulait sur les horloges, les pendules et les montres. Toutes les horloges de la ville étaient en disgrâce auprès de lui. Celles des collèges, des églises, de l'hôtel-de-ville, des casernes, ne s'accordaient jamais parfaitement entre elles... Dans un salon, la vue d'une pendule qui ne marchait pas, posée sur la cheminée comme simple ornement, le rendait furieux, et il ne pouvait comprendre que l'on portât sur soi une mauvaise montre, celle-ci fût-elle ornée de pierres précieuses.

Le général habitait une vaste maison, et dans chacune des trente pièces de cette demeure se trouvait une pendule. Toutes ces pendules étaient si admirablement réglées par lui, qu'elles sonnaient juste au même moment, ainsi que la grande horloge de l'intérieur, avec un ensemble parfait.

Il aimait à faire des cadeaux, mais ceux-ci étaient toujours, comme bien vous le pensez, une montre ou une pendule. Cette manie avait valu au brave général le surnom de l'horloger. Ses amis savaient ne pouvoir lui procurer un plus vil plaisir que de lui dire: « Général, notre pendule marche mal! Vous diriez-vous venir vérifier quelle est la cause qui la dérange? »

Lorsque le nouvel archevêque prit possession du diocèse de C^{...}, le général de B^{...} fut l'un des premiers à se présenter à l'archevêché.

A son arrivée, le concierge, qui le connaissait bien, lui dit: « Général, Monseigneur est sorti, mais il ne tardera pas à rentrer. Il va être deux heures et demie, et Monseigneur, qui est l'exactitude personifiée, reviendra à cette heure-là. Vous le rencontrerez si vous consentez à l'attendre quelques minutes au salon. »

Le général entra dans la pièce indiquée, et son premier regard fut pour la pendule, puis, tirant sa montre: « Huit minutes de retard! s'écria-t-il indigné, et le concierge qui me déclare que Monseigneur est l'exactitude même! » Ne pouvant se contenir davantage, il se mit en devoir d'avancer la pendule. A ce moment, l'archevêque entra.

« Ah! voici l'horloger! dit le prélat. Bonjour, mon ami, je suis bien aise que vous soyez venu... Nos pendules ont grand besoin d'être réglées! » Et l'archevêque, d'un pas rapide, passa dans une autre pièce.

Que pouvait faire le général, si ce n'est de prendre son chapeau et de s'esquiver? malgré les appels du concierge qui courait après lui en criant:

« Général, général, Monseigneur est rentré! »

Le lendemain, le vrai horloger se présenta à l'archevêché. Monseigneur, venant à le rencontrer, s'écria:

« Quoi! Mais quelqu'un est venu hier régler les pendules! »

— Ce n'était pas moi, Monseigneur!

— Non, c'était un homme bien plus grand et bien plus âgé que vous!

— Personne, que je sache, n'a été envoyé de mon magasin, reprit l'horloger, très étonné.

A cette déclaration, toute la maison fut bientôt en émoi.

Un voleur, sans doute, se faisant passer pour un horloger, avait pénétré dans le palais...

A la fin, cependant, on questionna le concierge, l'incident fut éclairci, mais l'aventure fit le tour de la ville.

Un jour, le docteur Dumas, l'un des médecins de C^{...}, voyageait avec un capitaine, qui, autrefois, avait fait partie du corps d'armée du général de B^{...}. La conversation tomba sur celui-ci.

« Ça paraît étrange, dit le docteur, de voir un homme d'un esprit aussi supérieur affligé d'une pareille manie. »

— Il y a une raison à cela, reprit le capitaine.

— Dites-la moi donc!

— Oui, mais je compte sur votre discrétion durant la vie du général.

— Je vous le promets.

— Bien. Durant la dernière guerre, le général de B^{...}, qui commandait une brigade, reçut l'ordre d'amener ses troupes sur le champ de bataille à une heure déterminée; le commandant en chef croyant que la venue de troupes fraîches à ce moment ranimerait le courage des Français et intimiderait les Allemands. Le général de B^{...}, se confiant à sa montre, arriva une heure trop tard, juste à temps pour assister à la défaite complète de notre

armée. Il a toujours cru que s'il était arrivé une heure plus tôt, il aurait changé le sort de la bataille. Jamais il ne s'est consolé de ce retard involontaire. De là est né son excessive application à être exact.

— Pauvre général!... Maintenant, j'excuse sa manie, car j'en connais le motif. Je le plains et il a droit à tous nos respects.

Traduit de l'anglais par H. DE FONSECA.

Qui a dit?

Un de nos correspondants nous prie de poser encore la question suivante:

« Qui a dit: *Il n'y a point de justice en politique*? J'avais lu cela jadis, dit notre correspondant, en épigraphe d'une brochure de M. Tallichet, qui attribuait ce mot à Henri Druey. Plus tard, j'ai trouvé la même maxime, attribuée à Dupin. Quelqu'un pourrait-il en établir exactement la paternité? »

Nous accueillerons avec plaisir les réponses qu'on voudra bien nous adresser.

Une réhabilitation.

« Bête comme une oie », entend-on dire souvent. Et pourquoi donc, s'il vous plaît? Mais, pas si bête que ça, l'oiseau que Pline regarde comme le premier des géomètres, celui qui symbolise aux pieds de la fière Junon la fidélité, la prudence, l'amour maternel. Le Capitole, en lui devant son salut, a réhabilité l'oise à tout jamais dans l'esprit de l'humanité. C'est donc bien le cas de rappeler le sonnet de Clément Privé:

Palmipède splendide, honneur des basses-cours,

Qui parles lentement, marches et te dandines

Comme un moine ventru qui va chanter matines;

Utile de tout temps, calomnié toujours;

L'homme prend ton duvet plus doux que le velours;

Il met ta chair en daube et ta graisse en tartines;

Le gourmand met ton foie en pâtés, en terrines;

L'écrivain à ta plume a sans cesse recours.

Patronne des chauvins, jadis tu sauvas Rome,

Toi qu'aujourd'hui chacun devrait vénérer comme

Les Hébreux vénéraient les tables de la loi,

Pourquoi faut-il te voir méprisée et honnie

Par ceux dont tu devrais être à jamais bénie?

Celui qui te dit bête est plus bête que toi!

Enfoncé, le ver-à-soie! — Dans un de ses derniers numéros, le *Conteur* a parlé du rôle important que jouent, dans l'art de la toilette, la cravate et les gants. L'auteur de cet article, M^{...} L. D., citait, en terminant, la dépense énorme que représente, pour une personne du monde, le port des gants, lorsqu'on veut suivre les exigences de la mode. Qu'en sera-t-il lorsque la mode, en faveur actuellement aux Etats-Unis, aura passé l'océan?

Le dernier cri de la mode, en ce moment, de l'autre côté de l'eau, c'est de porter des gants de soie en toile d'araignée. Le prix de ces gants s'élève à près de 100 dollars, 500 francs.

En vue d'abaisser les prix du nouveau tissu, un syndicat s'est fondé à New-York, qui va installer aux Etats-Unis plusieurs manufactures de soie d'araignée.

On sait qu'à Madagascar cette industrie a pris déjà une certaine extension. Les épieurs malgaches et brésiliennes construisent des toiles de trois ou quatre mètres de diamètre, d'un fil jaune pâle très brillant et plus solide que la soie du bombyx. Ce sont ces espèces qu'on se propose d'acclimater aux Etats-Unis.

Jeunes gens à marier que seules les difficultés de la vie empêchent d'entrer en ménage, enrôlez-vous sans tarder dans le personnel de la Compagnie de l'Ouest-algérien. Cette compagnie donne un exemple qui mérite d'être connu de tous ceux qu'intéressent les progrès sociaux.

Par une circulaire récente, le conseil d'administration accorde une gratification de cent francs à tout employé de la compagnie pour la naissance d'un enfant; une gratification de quarante huit francs par an à tout père de famille de plus de trois enfants, par chaque enfant en plus. Il assimile à un enfant tout parent infirme ou âgé pris en charge par un employé. Enfin, il a voté une gratification de trois cents francs à tout agent de la compagnie qui se marie.

Recette.

Soupe à la limousine. — 6 personnes — 1 ¼ heure — *Éléments*: quinze marrons, quatre ou cinq branches de céleri, deux pommes de terre, un litre et demi d'eau, quatre-vingt grammes de beurre, une cuillerée à café de « Maggi ». — *Opérations*: Retirez l'écorce des marrons à cru. Réunissez-les dans une casserole avec l'extrémité verte des branches de céleri (la partie blanche est réservée pour la julienne d'accompagnement); ajoutez trois quarts de litre d'eau tiède, dix grammes de sel, 2 morceaux de sucre et faites partir en ébullition. Vingt minutes après, ajoutez les pommes de terre pelées et coupées en quartier et laissez cuire tout doucement trois quarts d'heure. Coupez en fine julienne le céleri blanc et étuvez-le tout doucement au beurre. Aussitôt cuits, passez au tamis fin, marrons, céleri et pommes de terre; éclaircissez la purée avec trois quarts de litre d'eau tiède, et remuez sur le feu jusqu'à l'ébullition. Au dernier moment, mettez la soupe à point en y ajoutant, hors du feu, le beurre et la cuillerée de « Maggi », puis, adjoignez l'étuvé de céleri. Louis TRONGET.

(La Salle à manger de Paris)

Passe-temps. — Dans notre numéro du 11 courant, nous avons proposé des *boules-rimés* et pour cela, nous avons donné quatre rimes. Nombreux sont nos abonnés qui ont répondu à l'invité; plusieurs même nous ont envoyé deux, trois et jusqu'à quatre variantes. Ne voulant pas faire de jaloux et ne pouvant cependant, à notre grand regret, publier tous les quatrains qui nous ont été adressés, nous n'en reproduisons aucun. Nous nous bornons à remercier les auteurs de ces quatrains des choses vraiment trop aimables qu'ils nous ont dites. En vers, n'est-ce pas, c'est permis; cela ne tire pas à conséquence. C'est égal, ça fait tout de même plaisir. Pour la prime, nous nous en sommes rapporté au verdict impartial du sort, qui a désigné M^{...} Gaud, à Chesières sur Ollon.

La solution du logographe de samedi est: *poulet*. 11 réponses justes. — La prime est échuë à M. H. Masson, rue Gœtz-Monin, à Genève.

Cette semaine, *relâche*.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre. — Vive Molière! On se housculait jeudi, pour applaudir le *Bourgeois gentilhomme*, monté avec beaucoup de soin, « cérémonie turque » comprise, par M. Darcourt. Une seconde représentation, demandée à grands cris, aura lieu mardi. Demain, dimanche, le *Juif polonais*, drame en 3 actes et 5 tableaux. *Château historique*, comédie en 3 actes.

Kursaal-Variétés. — Tous les soirs, à 8 ¼ heures, excepté le jeudi, *spectacle-attractions*. Tous les dimanches, à 8 heures, *Grande-Matinée*. La coquette salle de Bel-Air ne désemplit pas et, sur la scène, attractions toujours nouvelles.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

En vente au bureau de notre journal: **Causeries du Conteur vaudois**, 1^{re} série (illustrée par Ralph) et 2^e série, éditées par L. Monnet. Recueils de morceaux français et patois, prose et vers, publiés jadis dans le *Conteur*. Fr. 1,50 la série.

Au bon vieux temps des diligences, deux conférences données par Louis Monnet, Fr. 1,50. **La vilhite melice d'ao canton de Vaud**, par C.-C. Dénéraz, 0,40 cent.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.